

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 3e trimestre 2023-2024

Le conseil d'école s'est réuni le 25 juin 2024 à 18h 20, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

Mme Greiner C Mme Cardot M-C et représentant la commune de Flavigny
Mmes Bechamps S, Pitance M., Klein C. et M. Butin G., Colnet A., M. Laurent G représentants les parents d'élèves élus
Mmes Dubois S, Cheny S., Murtin L, Della Ricca M, Séverin I. et M. Pierrat O. enseignants
Mmes Delpon L. Coutret N. ATSEM et Lachambre C. Directrice du périscolaire

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville
M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle
M. Fery G. DDEN
Mme enseignante
Mmes Cottel C., Gschwend C-M., Thomas L. Weckering C. parents d'élèves élus

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Retours sur les différentes sorties scolaires et projets pédagogiques :

Les élèves de maternelle se sont rendus au Ménil Saint Michel le 7 juin à la journée : les transports ont été pris en charge par la communauté de communes, ce qui allège considérablement la pression financière sur l'école et les parents. L'accueil était tout à fait adapté aux enfants et aux attentes des enseignants.

Les élèves de GS et de CP ont pu bénéficier d'une animation pédagogique sur les espaces naturels du plateau de Sainte Barbe (Pont Saint Vincent) pour découvrir la faune et la flore.

Les élèves de CP CE1 CE2 et CM2 de l'école sont partis 3 jours dans les Vosges avec l'ODCVL pour une classe découverte sur le thème de l'eau. Les dossiers de subventionnement des classes ont été validés par l'Agence de l'eau qui a permis de baisser de 1200€ la facture globale du séjour. La mairie a également accordé une subvention exceptionnelle à l'école afin de partager la charge restant aux familles.

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à une demi journée de rencontres Rugby à Benney avec les classes USEP du secteur.

Les élèves de CM2 ont pu bénéficier de 2 demi journées de prise en charge par la filoché pour travailler la programmation : création d'un jeu vidéo sur scratch, utilisation de lightbot, programmation d'un robot buste humanoïde.

L'espace non-fumeur a été inauguré juste avant la kermesse en dévoilant les affiches dessinées par les élèves de CM2

Un parcours de balade auditive est en cours de création par les élèves de CM2 pour découvrir les arbres de l'arboretum. Ce programme pourra être poursuivi les années à venir et compléter les descriptions des autres arbres.

Les élèves de CM2 ont travaillé des saynètes traitant des préjugés et ils se sont produits devant les classes de maternelle.

2- Le programme PharE

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école est une des priorités de notre école et de l'Education Nationale. Des éléments ont déjà été mis en place au sein de l'école pour conforter les actions quotidiennes qui ont toujours existé. D'autres personnes sont maintenant mobilisables pour aider dans le cas de situations ciblées.

Il est important de caractériser convenablement les situations qui s'apparentent à du harcèlement de celles qui n'en sont pas, toutes fâcheuses qu'elles puissent être :

Le harcèlement est une situation longuement répétée, dans un rapport de force et avec l'intention de nuire.

Un enfant de maternelle ne peut pas être auteur de harcèlement car il n'est pas maître de ses intentions, la frontière est floue et peut aussi être accordée en CP

Une incompatibilité de point de vue entre enfants, même récurrente, ne peut être automatiquement qualifiée de harcèlement.

Une intention de nuire isolée dans le temps ne relève pas non plus du harcèlement.

Les réponses existent pour les différentes situations mais elles ne seront pas les mêmes. Les problèmes relationnels entre enfants sont fréquents à l'école primaire, les situations de harcèlement existent mais sont rares.

L'objectif de l'école primaire est de former les collégiens de demain à faire face aux situations qu'ils risquent de rencontrer.

Les familles doivent être associées à cette lutte en valorisant l'empathie et le respect chez leur enfant, en contrôlant les accès aux réseaux sociaux : c'est un des piliers de la méthode de préoccupation partagée.

L'école a une obligation de moyens vis-à-vis de ces situations mais pas de résultats et tous les acteurs doivent se sentir concernés par cette lutte.

3- Règlement intérieur de l'école :

Des modifications seront à prévoir dans le règlement intérieur de l'école pour mettre en place des sanctions graduelles face aux situations de harcèlement.

4- Dispositif d'alarmes :

L'école est désormais dotée d'un système d'alerte intrusion avec ses propres percuteurs (noirs) et son alarme. Un exercice a été réalisé en présence de M.Rousseau adjoint communal, en charge de la sécurité : l'école a été évacuée en 3 min.

Les portes de sorties (côté rue) devraient être munies de verrous à main afin de limiter les problèmes liés aux clés.

La réalisation et la pose de filtres semi-occultants sur les parties vitrées basses de l'école est à l'étude.

La pose d'un nouveau système d'alarme incendie sera fait durant la coupure estivale.

M.Rousseau, Formateur PSC1 dispense des formations AGQS aux élèves de CM2 chaque année et envisage d'élargir à d'autres niveaux en fonction de ses disponibilités

5- Prévision d'effectifs rentrée 2024 :

Le dispositif ULIS a été déplacé sur une autre école du département. Les élèves ont été répartis à proximité de chez eux. Le nombre de classes diminuant avec les fermetures avait rendu l'inclusion très difficile : 12 élèves proteurs de handicap sur 3 classes d'élémentaire comportant elles-mêmes des élèves à besoins spécifiques...

L'effectif de l'école s'en retrouve d'autant diminué faisant planer le risque d'une nouvelle fermeture dans les années à venir.

6- Partenariat avec l'OHS

Une réunion avec la commune, les clubs sportifs, l'école et l'OHS a eu lieu pour évoquer les partenariats et actions communes possibles.

L'école a toujours répondu présente aux sollicitations d'inclusion d'enfants des différentes structures mais la réalisation s'avère souvent très compliquée notamment dans la gestion des trajets et des contacts d'urgence : les inclusions dans nos classes se font souvent avec des arrivées retardées ou annulées faute de personne pour réaliser les trajets, des reprises en plein milieu des activités pour les mêmes raisons voire des oublis de venir rechercher l'enfant pour son repas.

Les projets collaboratifs sont plus efficacement réalisables : le projet de chorale avec l'EREA lors du passage de la flamme olympique des lycées a été une belle expérience et les élèves sont rentrés ravis de l'accueil qui leur avait été fait par les professeurs et les élèves. Par le passé, les élèves de CE échangeaient à plusieurs reprises avec les enfants de l'IME pour des rallyes photos, des courses d'orientation, des jeux de société et des échanges sportifs. Là aussi les rencontres étaient constructives et efficaces.

Mme Dubois a invité les élèves et leur éducateur à participer gratuitement à la kermesse mais l'invitation n'a pu aboutir.

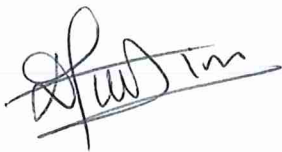
7- Travaux :

Les couloirs, les sanitaires et la tisanerie de la maternelle ont été repeints durant les vacances de printemps. Les lumières et les plafonds ont été changés.

Une étude de réaménagement de la cour devrait être menée l'an prochain pour poursuivre la prise en compte des contraintes environnementales à l'école et la vétusté des structures de jeux. Une revégétalisation avec ou sans désimperméabilisation de la cour est à l'étude. Une mission de service civique a été proposée pour l'année scolaire à venir, sur ce thème.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h30

La secrétaire
Mme Murin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Murin', written over a horizontal line.

La présidente du Conseil d'école
Mme Dubois

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Dubois', written over a horizontal line.